Image not found or type unknown

Assurance pret immobilier

Par **pascal62**, le **27/08/2013** à **10:22**

Bonjour,
Au mois d'avril 2013 j'ai éffectué une demande de pret immo auprés de la caisse d'epargne.Malheureusement le pret ne peux aboutir car certains criteres obligatoires de l'assurance pret (cnp)ne sont pas accordés. J'ai demandé une attestation de rejet pour le notaire,mais la banque refuse car pour elle c'est la cnp qui est fautif et doit fournir cette attestation.Nous somme fin aout 2013 et toujours pas d'attestation.
Pouvez-vous m'aider a résoudre ce probleme.

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés